

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 55 (1947)

Heft: 28

Vereinsnachrichten: Offizielle Mitteilungen : Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Offizielle Mitteilungen

Communications officielles

Schweiz. Samariterbund - Alliance des Samaritains

Feldübungen.

Zentralschweiz (Rayon II).

Sektion	Ort der Übung	Besammlungsort	Supposition	Datum und Zeit
Affoltern i. E.	Affoltern i. E.	Schulhaus Affoltern i. E.	Patr.-Übung	13. Juli 13.00
Grossaffoltern	Vorimholz	Schulhaus Vorimholz, Grossaffoltern	Patr.-Übung	13. Juli 13.00
Merenschwand	Merenschwand	Schulhaus Merenschwand	Grossbrand	13. Juli 14.00
Schwarzenburg	Schwarzsee evtl. Schwarzenburg	Schwarzenburg	Bergsturz	13. Juli 7.30
Willisau, Hergiswil, Luthern	Willisau	Landwirtschaftliche Schule	Sprengunglück	20. Juli 14.30

Ostschweiz (Rayon III).

Küblis	Alp Casanna	Conters	Stolleneinsturz	5./6. Juli 18.00
Töss- und Kempttal	Winterberg (Lindau)	«Bläsihof», Winterberg	Hausunfälle	13. Juli 13.45

Schlussprüfungen. Zentralschweiz (Rayon II).

Sektion	Kursart	Lokal	Datum und Zeit
Hertenstein	Krankenpfl.-Kurs	Inst. Hertenstein	16. Juli 16.00

Ostschweiz (Rayon III).

Zürich- Industriequartier	Samariterkurs	Limmatschulhaus	10. Juli 20.15
------------------------------	---------------	-----------------	----------------

59^e Assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains à Bâle.

Pour ne pas abuser de la place limitée dont nous disposons dans notre journal, nous devons nous contenter de donner un rapport sommaire de notre assemblée des délégués des 21/22 juin à Bâle.

Dans la grande salle de fête de la Foire d'échantillons, l'assemblée des délégués fut ouverte le samedi 21 juin à 16 h. 00 par deux magnifiques chants du chœur d'hommes de St-Jean.

Le président du Comité d'organisation, M. Jean Meier, souhaila ensuite une cordiale bienvenue aux invités et délégués à Bâle, où, depuis 17 ans, n'avait plus eu lieu une réunion des samaritains suisses.

Puis ce fut le tour du président central, M. Aug. Seiler, de saluer les hôtes d'honneur et de donner connaissance des excuses reçues. Dans son discours d'ouverture, il rendit hommage au passé grandiose de cette ville des bords du Rhin, où de tout temps les sciences et les lettres fleurissaient. Il souligna aussi le fait que Bâle fait partie des villes où le secourisme fut promptement adopté et mis en pratique. Il présenta ses meilleurs vœux à l'Association des samaritains de la ville de Bâle à l'occasion de son 60^e anniversaire. Il fit en outre aussi la remarque que loin de ralentir nos efforts, nous devons mettre toutes nos forces à disposition pour les temps si difficiles de l'après-guerre.

Ce discours vivement applaudi fut ensuite traduit en allemand par notre secrétaire général qui adressa aussi quelques paroles de bienvenue et de sympathie à nos amis tessinois en italien.

Le Dr E. Landolt, Zurich, président de la Conférence nationale suisse de service social, apporta le salut de cette institution. Il remercia les samaritains pour le travail social qu'ils accomplissent volontairement, sans se lasser, et les encouragea à poursuivre cette activité bien-faisante.

Le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués, le rapport de gestion pour 1946 et les comptes de l'année 1946 furent adoptés à l'unanimité, sans discussion.

A l'unanimité également, l'assemblée vota l'augmentation des prestations de notre assurance-accidents et adopta la variante B préconisée par le Comité central. A l'avenir, les cotisations annuelles en faveur de notre fondation «Caisse de secours et Assurance-accidents» seront donc portées de 30 à 50 ct. Cette décision entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1948.

Le budget pour 1947 fut également approuvé à l'unanimité, sans discussion.

Pour ce qui concerne la Semaine des samaritains qui aura lieu du 22 septembre au 5 octobre 1947, le président central en français et le secrétaire général en allemand donnèrent quelques explications complémentaires et encouragèrent tous les délégués à y consacrer le meilleur de leurs forces, afin qu'elle soit partout couronnée de succès.

Le conseiller d'Etat, Dr E. Zweifel, apporta le salut des autorités et de la population du canton de Bâle-Ville. Il rendit hommage à l'activité variée et bienfaisante des samaritains en faveur de l'humanité souffrante.

Aux communications, le secrétaire général demanda aux sections de renoncer à remettre à leurs membres des *tasses et cuillers* avec l'effigie d'Henri Dunant comme primes d'assiduité, car l'image du fondateur de la Croix-Rouge sur des objets d'usage journalier est non seulement un vrai manque de goût, mais aussi et surtout une profanation.

Donnant suite à une demande écrite d'une samaritaine, les membres féminins de nos sections furent priés de rassembler ou de confectionner des objets de lingerie indispensables aux tout petits et de les envoyer au Secrétariat général en indiquant s'ils sont destinés aux indigents de l'étranger ou du pays. Le linge-usagé est aussi le bienvenu.

Après quelques communications administratives, le président remercia l'assistance pour l'attention soutenue dont elle a fait preuve pendant les délibérations ainsi que pour le vote unanime en faveur de l'augmentation des prestations de notre assurance-accidents qui rendra de grands services à nos membres sinistrés.

A 18 h. 15, la première partie de notre assemblée fut clôturée.

Après le souper, servi dans les différents hôtels et restaurants, les délégués et invités se retrouvèrent plus nombreux que jamais dans la spacieuse halle II de la Foire d'échantillons, décorée avec goût. Dans son substantiel discours, le Dr G. A. Bohny rendit hommage aux 60 ans d'existence de l'Association des samaritains de Bâle et environs et fit part de son espoir que la nouvelle convention avec la Croix-Rouge suisse, qui sera mise au vote demain, resserrera les liens entre la Croix-Rouge et l'Alliance suisse des Samaritains, sa plus forte institution auxiliaire. Un résumé de ce discours sera probablement publié dans un des prochains numéros de notre journal.

Nos amis samaritains bâlois avaient préparé un programme extrêmement varié et de bon aloi qui récolta les applaudissements nourris d'un auditoire de plus de 1800 personnes. Nous désirons remercier, ici aussi, tous ceux et celles qui ont prêté leur concours à la préparation de cette magnifique représentation.

Après les cultes du dimanche matin, organisés spécialement pour les samaritains, les délibérations reprirent à 8 h. 30 dans la grande salle de fête de la Foire d'échantillons. 381 sections avec 505 délégués ayant droit de vote et 18 associations avec chacune un représentant, soit au total 523 personnes ayant droit de vote, étaient présentes, 25 de plus qu'à la séance du samedi. Avec les nombreux invités et autres participants, l'auditoire comptait environ 1000 personnes.

Après une audition musicale (flûte avec accompagnement de piano), le président central Aug. Seiler salua la communauté samaritaine et souhaila la bienvenue aux hôtes d'honneur qui n'avaient pu être des nôtres samedi.

A l'ordre du jour «Hommages» M. J. Meier, Muttentz, membre du Comité directeur et samaritain dévoué de longue date, a été nommé membre honoraire de l'Alliance suisse des Samaritains aux acclamations de la salle.

M. Meier, très ému, remercie pour cet honneur auquel il ne s'attendait pas. Il accepte cette distinction, non seulement pour sa propre personne, mais au nom de toute l'Association des samaritains de Bâle et environs et s'engage à mettre toutes ses forces, aussi à l'avenir, au service de notre noble cause.

Puis vint la cérémonie de la remise de la médaille Henri Dunant à 240 personnes, nombre jamais encore atteint jusqu'à ce jour. Parmi les bénéficiaires de cette distinction se trouvaient le Dr G. A. Bohny, président de la Croix-Rouge suisse et son vice-président, le Dr Yves de Reynier, de Boudry.

Le Dr G. A. Bohny remercia pour l'hommage que l'Alliance des Samaritains lui rend aujourd'hui. Il accepte la médaille au nom de la Croix-Rouge suisse; elle lui cause de la joie, mais elle représente aussi une obligation pour lui, celle d'être toujours uni à la grande et noble cause que l'esprit d'Henri Dunant a suscitée.

Au nom de toute la communauté samaritaine, M. Seiler, président central, remercia tous les bénéficiaires de la médaille Henri Dunant pour leur longue et fructueuse activité, leur désintéressement, et leur demande de continuer la tâche commencée avec courage et dévouement, comme l'a fait le fondateur de la Croix-Rouge.

Cette solennelle cérémonie se termina par un morceau de flûte avec accompagnement de piano qui fut fort apprécié.

Le colonel-brigadier Meuli, médecin en chef de l'armée, dit son plaisir d'avoir pu, malgré ses nombreuses occupations, prendre part à notre congrès. Il se fit un devoir de rappeler que l'armée a aujourd'hui encore besoin des samaritains et qu'il importe beaucoup d'être toujours prêt. Après avoir parlé en allemand, il salua les samaritains romands et tessinois dans leur langue natale et témoigna ainsi sa sympathie à tous les secouristes du pays. Il termina son allocution,

vivement applaudie, en exprimant le vœu que l'Alliance suisse des Samaritains continuât à prospérer et à se développer de plus en plus.

Revision de la Convention entre la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains. L'entrée en matière n'étant pas contestée, on procéda à la discussion article après article. Des explications complémentaires furent réclamées sur quelques points. Au vote final, le projet fut adopté sans changement et à l'unanimité.

Le président central remercia l'assemblée pour cette décision unanime qui remplit de satisfaction le Comité central.

Le Dr G. A. Bohny remercia à son tour au nom de la Croix-Rouge pour cette acceptation sans discussion. Cette nouvelle convention sera certainement une base solide de collaboration réjouissante entre les deux organisations.

Comme *nouveau vérificateur de comptes*, l'assemblée nomma à l'unanimité M. Paolo Grignoli, président et moniteur de la section de Massagno (Tessin), en lieu et place de M. J. Sturzenegger, Gais, qui termine aujourd'hui son mandat statutaire de trois ans, après avoir reçu les sincères remerciements du Comité central pour les grands services rendus à l'Alliance.

Interlaken fut confirmé, sans discussion et à l'unanimité, comme lieu de la prochaine assemblée des délégués. Au nom de la section d'Interlaken, M. Fr. Michel remercia pour ce vote unanime et souhaita dès maintenant une cordiale bienvenue aux samaritains de toute la Suisse.

Sous chiffre 13, *Communications*, de l'ordre du jour, le secrétaire général rappela que des exercices régionaux obligatoires de moniteurs auront lieu cet automne. Il pria les présidents d'encourager les moniteurs à assister à ces manifestations d'un jour. Les frais de déplacement et d'entretien seront supportés par la caisse centrale.

En passant, le Comité central tint à exprimer son opinion sur la loi fédérale concernant l'assurance vieillesse et survivants, soumise au vote du peuple le 6 juillet. Il trouve que c'est une belle œuvre sociale en faveur des vieillards, des veuves et des orphelins et que son acceptation pouvait être recommandée.

Au nom de la direction centrale ainsi que des délégués et invités, le président central en français et le secrétaire général en allemand exprimèrent au Comité d'organisation leur sincère gratitude pour la préparation impeccable de cette session et son exécution parfaite.

Puis on émit le vœu qu'une pareille réunion soit un véritable stimulant à servir de mieux en mieux notre noble cause.

M. Emile Grieder, Yverdon, remercia le Comité central et le secrétaire général et tout son personnel pour le travail accompli pendant l'année avec un dévouement infatigable.

M. Fritz Wildi, Zurich-Altstetten, souhaite encore quelques éclaircissements au sujet d'un projet de transformation de notre journal officiel *La Croix-Rouge*, mentionné dans un article paru dans la Feuille centrale de la Société suisse des Troupes du Service de santé. Le colonel Remund, médecin-chef de la Croix-Rouge, répondit que des tractations étaient en effet en cours, mais que le projet n'était pas encore au point.

Avec des remerciements à tous les amis samaritains pour le travail accompli pendant l'année qui vient de s'écouler, M. Aug. Seiler, président central, clôtura, à 11 h. 30, la seconde et dernière partie de notre assemblée.

Pendant le dîner qui suivit dans la halle II, la fanfare de la Police de Bâle nous divertit par de nombreuses productions exécutées avec brio.

«C'était de nouveau une belle et impressionnante réunion!» Voilà quelle fut l'appréciation de nombreux participants. Nous aussi sommes de cet avis et pensons avec satisfaction à ces journées passées à Bâle.

Il ne nous reste qu'à dire, ici aussi, un dernier et chaleureux merci à nos amis des bords du Rhin, à tous ces collaborateurs et collaboratrices qui, d'une façon quelconque, ont contribué à la pleine réussite de cette manifestation.

Le rapporteur, E. Hunziker.

Samariterhilfslehrekurse 1947.

Wir erinnern daran, dass dieses Jahr noch folgende Kurse vorgesehen sind:

Kursort	Vorprüfung	Kurs	Schluss der Anmeldefrist
Murgenthal	Sonntag, 10. Aug.	22.—31. August	31. Juli
St. Gallen	Samstag, 23. Aug.	5.—14. Sept.	13. August
Binningen	Sonntag, 26. Okt.	21.—30. Nov.	16. Oktober

Wir empfehlen dringend den in Betracht kommenden Kandidaten das Studium unserer Orientierung «Wer soll Hilfslehrer werden?». Diese kann gratis von uns bezogen werden. Auch das Regulativ für die Ausbildung von Samariter-Instruktoren und Samariter-Hilfslehrern, welches alle Bedingungen bezüglich des Besuches solcher Kurse enthält, steht den Sektionen auf Wunsch zur Verfügung. Anmeldeformulare können ebenfalls jederzeit bezogen werden.

Wir machen noch besonders darauf aufmerksam, dass die Anmeldefrist für den Kurs in Murgenthal demnächst abläuft. Verspätete Anmeldungen können nicht berücksichtigt werden.

Kürzlich ist die Anregung gemacht worden, einmal einen Hilfslehrekurs im Februar oder März durchzuführen, um die Teilnahme insbesondere aus landwirtschaftlichen Kreisen zu erleichtern. Ob ein solcher Kurs für Februar/März 1948 möglich sein wird, ist noch ungewiss. Wir haben aber besonders mit Rücksicht auf die Landwirtschaft den Kurs in Binningen spät angesetzt, auf Ende November, d. h. einen Termin, an welchem sicher die hauptsächlichsten landwirtschaftlichen Arbeiten bewältigt sein werden.

Wissen Sie schon, dass wir auch schwarze Dreiecktücher haben?

Wir können sie in zwei verschiedenen Grössen liefern, und zwar:

Basis ca. 100 cm, Preis Fr. 1.30.

» » 140 » » » 2.50.

Savez-vous déjà que nous avons des draps triangulaires noirs?

Nous pouvons les fournir en deux grandeurs différentes, soit:

base environ 100 cm., prix fr. 1.30.

» » 140 » » » 2.50.

Polentransport.

In Nummer 25 vom 19. Juni ist ein Bericht erschienen über die Uebung der Hilfslehrrvereinigung Frutigen-Simmthal in Erlenbach vom 18. Mai. Darin ist die Rede vom sogenannten Polentransport. Die Redaktion ist ersucht worden, darüber eine kurze Erklärung zu geben. Unsere Nachforschungen haben nun folgendes gezeitigt:

Niemand will bestimmt wissen, weshalb eigentlich dieser Transport «Polentransport» genannt wird. Es wird geltend gemacht, dass während des ersten Weltkrieges 1914—1918 die polnischen Sanitätstruppen auf diese Weise die verletzten Soldaten aus den Schützengräben getragen haben. Unser älteste und erfahrenste Samariterinstruktor, Hans Scheidegger, Ehrenmitglied, empfiehlt die Bezeichnung: «Transport durch vier Helfer in Bauchlage des Patienten» und gibt für die Ausführung folgende Erklärung:

«Zwei Helfer fassen beidseitig des auf dem Bauche liegenden Körpers unter den Armen in der Achselhöhle, die anderen zwei am linken und rechten Bein. Der linksstehende Helfer fasst mit seiner linken Hand beim Knie und mit der rechten Hand oberhalb des Fussknöchels und der andere am rechten Bein mit der rechten Hand ebenfalls am Knie und mit der linken oberhalb am Fussknöchel. An den Beinen wird mit Untergriff angefasst. Aufheben und Transportieren geschieht folgendermassen: Helfer hinten rechts befiehlt: Anfassen, hernach folgt das Sicherheitszeichen: fertig; sodann: Achtung auf, marschieren, anhalten, Achtung ab.»

Wenn es im erwähnten Bericht heisst, der sogenannte Polentransport eigne sich insbesondere für den Transport Ertrunkener, Betrunkenen, Ohnmächtiger usw. auf kurze Distanz, so ist dies aus zwei Gründen richtig: 1. Bei Ertrunkenen kann Wasser oder Schlamm aus dem Munde ungehindert abfliessen, und wenn ein Patient aus Mund und Nase blutet oder erbricht, so werden in dieser Stellung (Bauchlage) die Atemwege nicht durch das ausfliessende Blut oder durch Erbrochenes verstopft, da beides ebenfalls ungehindert abfliessen kann. 2. Die Helfer vermeiden ein Beschmutzen der eigenen Kleider.

Von anderer Seite ist dieser Transport auch «Abessinier-Transport» genannt worden. Nun hat es aber wieder andere Samariter, welche diesen Ausdruck «Abessinier-Transport» für den «Gemsjäger-Transport» verwenden. Es handelt sich hierbei um das Tragen auf den Schultern, entsprechend Fig. 98 im ersten Teil des Lehrbuches für die Sanitätsmannschaft, 25. Auflage, 1945.

Da weder der Abessinier- noch der Polentransport in irgend einem Lehrbuch erwähnt ist, so lassen wir wohl besser die Abessinier und die Polen aus dem Spiele und wählen den von unserem Samariterpapa Scheidegger vorgeschlagenen Ausdruck: «Transport durch vier Helfer in Bauchlage des Patienten.» Damit vermeiden wir auch, dass die irriige Auffassung aufkommen könnte, die abessinischen oder polnischen Truppen hätten viele betrunkenen Soldaten. Ein solcher Gedanke lag natürlich absolut fern, als die eine oder andere Bezeichnung aufkam.



FLAWA SCHWEIZER VERBANDSTOFF- UND WATTEFABRIKEN A.G. FLAWIL